

**Procès-verbal de la 178^e séance ordinaire du conseil de la
Localité de Valcanton tenue au Carrefour communautaire de
Val-Paradis, le mardi 17 mars 2020, à 20 h**

La réunion a été convoquée dans les délais prescrits.

Personnes présentes :

Claudine Desgagnés, conseillère
Jean-François Larouche, conseiller
Manon Mailhot, conseillère
Nelson Tremblay, président

Personne absente :

Jacques St-Amant, conseiller

IL Y A QUORUM.

Également présente :

Renée Bégin, officière municipale

M. Nelson Tremblay préside la réunion et M^{me} Renée Bégin agit à titre de secrétaire.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte par M. Nelson Tremblay à 20 h.

2020-178-01

Adoption de l'ordre du jour

178-CLVAL-2945

**SUR PROPOSITION DE CLAUDINE DESGAGNÉS, DÛMENT
APPUYÉE PAR MANON MAILHOT, IL EST RÉSOLU :**

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant :

1. Adoption de l'ordre du jour ;
2. Adoption du procès-verbal de la 177^e séance ordinaire du conseil de la localité de Valcanton tenue le 11 février 2020 à Beaucanton ;
3. Présentation des correspondances au 17 mars 2020;
4. Approbation des décaissements, prélèvements, comptes fournisseurs et paies au 17 mars 2020 ;
5. Engagement d'un manœuvre dans le cadre d'une subvention salariale ;
6. Engagement sur contrat d'une agente de bureau dans le cadre de la Table de gestion intégrée ressources du territoire ;
7. Engagement d'une agente de bureau pour la suite des activités de la Table de gestion intégrée des ressources et du développement économique ;
8. Demande de nomination de chemin (rang I au rang IV) à la Commission de toponymie du Québec ;
9. Demande d'aide financière de l'organisme Ligne jaune ;

10. Demande d'aide financière pour l'organisation de camps de vacances ;
11. Demande d'aide financière pour l'organisation du *Festival de la barbotte* ;
12. Appui aux démarches concernant la révision des catégories de projets admissibles au *Fonds de la taxe sur l'essence* ;
13. Demande d'aide financière au ministère des Transports pour réparations urgentes du chemin des 10^e et 1^{er} Rangs, secteur Val-Paradis ;
14. Comptes rendus des représentants de la localité sur différents organismes et comités ;
15. Divers ;
16. Période de questions ;
17. Date de la prochaine séance ;
18. Levée de la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-178-02 Adoption du procès-verbal de la 177^e séance ordinaire du conseil de la localité de Valcanton tenue le 11 février 2020 à Beaucanton

Les membres ont pris connaissance du procès-verbal.

178-CLVAL-2946 SUR PROPOSITION DE MANON MAILHOT, DÛMENT APPUYÉE PAR CLAUDINE DESGAGNÉS, IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER le procès-verbal de la 177^e séance ordinaire de la localité de Valcanton tenue le 11 février 2020 à Beaucanton.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-178-03 Présentation des correspondances au 17 mars 2020

Le président passe en revue le bordereau des correspondances reçues et expédiées au 17 mars 2020 qui a été précédemment remis aux membres du conseil.

2020-178-04 Approbation des décaissements, prélèvements, comptes fournisseurs et paies au 17 mars 2020

M. Nelson Tremblay dépose pour étude et considération une recommandation préparée par M^{me} Renée Bégin en date du 17 mars 2020 et intitulée : *Décaissements, prélèvements, comptes fournisseurs et paies au 17 mars 2020.*

178-CLVAL-2947 SUR PROPOSITION DE JEAN-FRANÇOIS LAROUCHE, DÛMENT APPUYÉE PAR MANON MAILHOT, IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER les décaissements déjà effectués, les comptes fournisseurs, les prélèvements et les paies de la Localité de Valcanton au 17 mars 2020 pour un montant total de 87 698,65 \$, le tout tel qu'il appert et étant plus amplement décrit à la liste préparée par l'officière municipale, M^{me} Renée Bégin, le 17 mars 2020, dont copie est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je soussignée, Renée Bégin, officière municipale, certifie qu'il y a des crédits disponibles pour effectuer le paiement de ces factures.

Renée Bégin
Officière municipale

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-178-05 **Engagement d'un manœuvre dans le cadre d'une subvention salariale**

CONSIDÉRANT QUE la Localité de Valcanton-Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James a accepté la responsabilité du projet de subvention salariale 2020 présenté dans le cadre de cette mesure pour un aide à l'entretien de la patinoire, des parcs et des activités de loisir et aux travaux publics;

CONSIDÉRANT QUE M. Jérémy Émond Migneault a été jugé admissible à cette mesure par Emploi Québec ;

178-CLVAL-2948 SUR PROPOSITION DE CLAUDINE DESGAGNÉS, DÛMENT APPUYÉE PAR MANON MAILHOT, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'ENGAGER M. Jérémy Émond Migneault à titre de manœuvre dans le cadre d'une subvention salariale approuvée par Emploi-Québec d'une durée de 30 semaines, 40 heures par semaine à compter du 7 février 2020 ;

D'AUTORISER le service de la paie à verser un salaire horaire de 13.25 \$ à M. Jérémy Émond Migneault.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-178-06 Engagement sur contrat d'une agente de bureau dans le cadre de la Table de gestion intégrée des ressources du territoire

CONSIDÉRANT QUE la Corporation de développement économique VVB a été dissoute et que celle-ci assumait les tâches reliées à la TGIRT des lots de Villebois, Val-Paradis et Beaucanton ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'engager une agente de bureau à contrat dans le cadre de la coordination de la rencontre de la Table de gestion intégrée des ressources du territoire des lots de Villebois, Val-Paradis et Beaucanton du 20 février 2020 ;

178-CLVAL-2949 SUR PROPOSITION DE CLAUDINE DESGAGNÉS, DÛMENT APPUYÉE PAR JEAN-FRANÇOIS LAROUCHE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'ENGAGER madame Sylvie Mailhot pour une durée maximale de 40 heures, rémunérée au salaire horaire de 22 \$ plus avantages sociaux de 11%, dans le cadre de la coordination de la rencontre TGIRT des lots de Villebois, Val-Paradis et Beaucanton du 20 février 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-178-07 Engagement d'une agente de bureau pour la suite des activités de la Table de gestion intégrée des ressources et du développement économique

Après discussion, il est convenu que les membres du conseil se réuniront afin d'identifier et de déterminer les tâches et les compétences demandées pour la personne à engager éventuellement.

2020-178-08 Demande de nomination du chemin situé du rang I au rang IV à la Commission de toponymie du Québec

CONSIDÉRANT QUE le chemin situé du rang I au rang IV n'est pas identifié officiellement par la Localité de Valcanton et la Commission de toponymie du Québec ;

178-CLVAL-2950 SUR PROPOSITION DE CLAUDINE DESGAGNÉS, DÛMENT APPUYÉE PAR MANON MAILHOT, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

DE DEMANDER à la Commission de toponymie du Québec d'officialiser la dénomination du chemin situé du rang I (chemin du Parallèle) au chemin des 4^e et 5^e Rangs, secteur Beaucanton d'Eeyou Istchee Baie-James : *chemin du Lac-Pajegasque*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-178-09 **Demande d'aide financière de l'organisme Ligne jaune**

CONSIDÉRANT QUE l'organisme Ligne jaune, travail de milieu, a adressé une demande d'aide financière de 10 000 \$ par année pour les trois prochaines années afin de maintenir le poste de travailleuse de milieu ;

178-CLVAL-2951 SUR PROPOSITION DE CLAUDINE DESGAGNÉS, DÛMENT APPUYÉE PAR JEAN-FRANÇOIS LAROUCHE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

DE VERSER une aide financière de 10 000 \$ à l'organisme Ligne jaune pour l'année financière 2020 et de revoir annuellement la demande de l'organisme Ligne jaune.

DE PAYER cette dépense à partir de l'item budgétaire *Projets spéciaux* n° 02-621-00-970.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-178-10 **Demande d'aide financière pour l'organisation de camps de vacances**

CONSIDÉRANT QUE la Localité de Valcanton souhaite offrir aux jeunes de son territoire des camps de vacances durant la période estivale 2020 ;

178-CLVAL-2952 SUR PROPOSITION DE CLAUDINE DESGAGNÉS, DÛMENT APPUYÉE PAR MANON MAILHOT, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

DE DEMANDER une aide financière pour l'organisation de camps de vacances durant la période estivale 2020 à Loisir Sport Baie-James.

D'AUTORISER l'animatrice en loisir, madame Marie-Pierre Bergeron, à signer tous les documents relatifs à cette demande.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-178-11 **Demande d'aide financière pour l'organisation du Festival de la barbotte**

178-CLVAL-2953 SUR PROPOSITION DE JEAN-FRANÇOIS LAROUCHE, DUMENT APPUYÉE PAR CLAUDINE DESGAGNÉS, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'AUTORISER l'animatrice en loisir, madame Marie-Pierre Bergeron, à présenter une demande d'aide financière dans le cadre du programme *Relève et mise en valeur de la faune* du ministère de la Forêt, de la Faune et des Parcs pour l'organisation du Festival de la barbotte 2020 et à signer les documents relatifs à cette demande.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-178-12 **Appui aux démarches concernant la révision des catégories de projets admissibles au Fonds de la taxe sur l'essence**

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement fédéral a révisé les catégories de projets admissibles au Fonds de la taxe sur l'essence et a exclu certains projets municipaux tels que les hôtels de ville, les casernes de pompiers, les garages municipaux et les entrepôts ;

CONSIDÉRANT QUE l'ensemble de ces travaux était admissible dans la première entente qui s'est terminée le 31 décembre 2018 ;

CONSIDÉRANT QUE cette décision ne reconnaît pas la compétence des gouvernements de proximité que sont les municipalités québécoises à planifier et décider des travaux de construction et d'amélioration des équipements de leur communauté ;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités sont les gouvernements les mieux placés pour prioriser les travaux de leur communauté ;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs projets de municipalités québécoises sont remis en question en raison de la décision du gouvernement fédéral ;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs municipalités du Québec qui ne sont pas dotées d'infrastructures tel que réseau d'aqueduc et d'égout ne pourront utiliser leur enveloppe réservée parce que les projets qu'elles avaient planifiés ne sont plus acceptés ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de demander au gouvernement fédéral de revenir sur sa décision et de réintroduire les bâtiments municipaux dans la liste des projets admissibles ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de demander au gouvernement fédéral d'ajouter des infrastructures importantes comme les ouvrages de rétention dans cette même liste ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de demander au gouvernement fédéral de rendre admissibles les dépenses liées aux travaux en régie, c'est-à-dire le coût des employés municipaux assignés à un projet ;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec est intervenu à plusieurs reprises pour demander au gouvernement fédéral de revoir sa position ;

CONSIDÉRANT QUE la députée fédérale d'Abitibi-Baie-James-Nunavik-Eeyou, madame Sylvie Bérubé, met de la pression sur la ministre de l'Infrastructure, madame Catherine McKenna, afin de revoir les critères d'admissibilité des projets ;

CONSIDÉRANT QUE la députée fédérale d'Abitibi-Baie-James-Nunavik-Eeyou, madame Sylvie Bérubé, recueille des témoignages et des résolutions de municipalités touchées par le problème causé par le gouvernement fédéral ;

178-CLVAL-2954

SUR PROPOSITION DE JEAN-FRANÇOIS LAROUCHE, DÛMENT APPUYÉE PAR CLAUDINE DESGAGNÉS, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'APPUYER la députée fédérale d'Abitibi-Baie-James-Nunavik-Eeyou, madame Sylvie Bérubé, dans ses démarches auprès du gouvernement fédéral pour lui demander de revoir sa position dans les catégories de projets admissibles au Fonds de la taxe sur l'essence afin d'inclure les bâtiments municipaux, les ouvrages de rétention et de rendre également admissibles le coût des employés municipaux assignés à un projet.

DE TRANSMETTRE une copie de cette résolution à la députée fédérale d'Abitibi-Baie-James-Nunavik-Eeyou, madame Sylvie Bérubé, et la ministre fédérale de l'Infrastructure, madame Catherine McKenna.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-178-13

Demande d'aide financière au ministère des Transports pour réparations urgentes du chemin des 10^e et 1^{er} Rangs, secteur Val-Paradis

CONSIDÉRANT QUE les réparations importantes à réaliser sur le pont P-00306 du chemin des 6^e et 7^e Rangs de Villebois sont prévues par le ministère des Transports dans 5 ou 6 ans ;

CONSIDÉRANT QUE la diminution des charges permises sur ce pont occasionnent des déplacements importants de plusieurs kilomètres pour la machinerie lourde, lors de la cueillette des ordures ménagères et de l'entretien des routes ;

CONSIDÉRANT QUE le chemin des 10^e et 1^{er} Rangs Est emprunté pour le détour nécessite des réparations importantes et urgentes ;

178-CLVAL-2955 SUR PROPOSITION DE CLAUDINE DESGAGNÉS, DÛMENT APPUYÉE PAR MANON MAILHOT, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

DE DEMANDER à la Direction régionale du ministère des Transports de l'Abitibi-Témiscamingue une aide financière urgente pour les travaux de réparation du chemin des 10^e et 1^{er} Rangs Est du secteur de Val-Paradis.

DE DEMANDER à la Direction régionale du ministère des Transports de l'Abitibi-Témiscamingue de réparer dans les meilleurs délais le pont n° P-00306 du chemin des 6^e et 7^e Rangs de Villebois afin d'en augmenter les charges permises.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-178-14 **Comptes rendus des représentants de la localité sur différents organismes et comités**

Monsieur Nelson Tremblay rapporte qu'une rencontre avec le député provincial, M. Denis Lamothe, et deux conseillers a eu lieu à Beaucanton. Il a été discuté des réparations urgentes à réaliser sur le pont du chemin des 6^e et 7^e Rangs de Villebois et de la partie de chemin des 10^e et 1^{er} Rangs Est du secteur de Val-Paradis. Ils ont aussi fait part au député de demandes de la part des résidents pour l'accès aux déductions pour les régions éloignées qui ne sont pas applicables à notre secteur.

2020-178-15 **Divers**

Aucun sujet n'a été ajouté.

2020-178-16 **Période de questions**

Aucune question n'est adressée aux membres du conseil.

2020-178-17 **Date de la prochaine séance**

À moins d'avis contraire, la date de la prochaine séance est prévue le mardi 14 avril et sera tenue à 20 h, à Beaucanton.

2020-178-18

Levée de la séance

178-CLVAL-2956

L'ordre du jour étant épuisé, SUR PROPOSITION DE CLAUDINE DESGAGNÉS, DUMENT APPUYÉE PAR JEAN-FRANÇOIS LAROCHE, IL EST RÉSOLU :

DE LEVER la réunion à 20 h 50.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LE PRÉSENT PROCÈS-VERBAL EST SOUMIS AUX TERMES DE LA CHARTE DE LA LOCALITÉ DE VALCANTON, POUR SURVEILLANCE ET CONTRÔLE, AU DIRECTEUR GÉNÉRAL DU GOUVERNEMENT RÉGIONAL D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES, LEQUEL LE TRANSÈRE AU CONSEIL DU GOUVERNEMENT RÉGIONAL À TITRE DE RAPPORT ET AFIN QUE TOUTES LES MESURES SOIENT PRISES POUR QUE LES RÈGLEMENTS ET RÉOLUTIONS REQUÉRANT L'APPROBATION DE CE DERNIER SOIENT APPROUVÉS, RATIFIÉS ET SANCTIONNÉS.

Nelson Tremblay
Président

Johanne Lacasse
Directrice générale
Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James

Renée Bégin
Secrétaire d'assemblée

